GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire privée, non-privée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions
Ligne de rive
Ligne

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, diffuse sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, étayage
Aiguage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par bandes
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec protection de sauvegarde
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe de jardinage, éclaircie et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Brûlage dirigé (dirigé au à plat)
Plantation à racines nues
Plantation en récipients
Regarnissage, enrichissement
Ensemencement
Éclaircie commerciale
Récolte dans les îlots/es (éclaircie libres)

N.B. Ces interventions n'indiquent ces perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Sapinière
— à sapin et/ou épinette blanche
— à sapin et/ou épinette rouge
— à sapin et/ou pin rouge
— à pin gris
— à pin blanc
— à thuya (cèdre)
— à mélèze
— à prusche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à épinette noire et/ou épinette blanche
— à mélèze
— à prusche
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de sapin baumier)
— (plantation d'épinette noire)
— (plantation d'épinette rouge)
Sapinière à thuya (cèdre)
— à sapin et/ou thuya (cèdre) occupant plus de 75% de la portie résineuse
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à prusche
— à mélèze
— (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec prusche
— avec pin blanc
— avec sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)
Pinède à pin rouge
— (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec prusche
— avec pin blanc
— avec sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)
Pinède à pin gris
— (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— avec thuya (cèdre)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec mélèze
— avec prusche
— avec pin blanc
— avec sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de pin sylvestre)
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— à sapin et/ou épinette blanche
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à prusche
— à épinette noire et/ou épinette blanche
— (plantation de thuya)
Prusche
— (la prusche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)
Mélèzin
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à prusche
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze européen)
— (plantation de mélèze hybride)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuilli d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec sapin
— — — — avec épinette noire ou mélèze
Mélangé à bouleaux blancs avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Mélangé à bouleaux jaunes avec résineux
Feuilli d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplement avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec épinette noire
— — avec épinette rouge
— — avec résineux
Érablière à bouleaux jaunes
Érablière résineuse
— — à sapin et/ou thuya (cèdre)
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillu
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
— (plantation)
Bétulaie à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
Peuplement à peuplier faux-tremble
Érablière rouge
Érablière
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
— à peupliers
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, chalet, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bande
Coupe partielle par bande
Coupe partielle, peuplements légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche visibles
⊖ 10-50 %
⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	CLASSES DE:	CLASSES
10 ans	0-20 ans	70-30 (ans)
30 "	21-40 "	30-50 "
50 "	41-60 "	100-30 "
70 "	61-80 "	30-50 "
90 "	81-100 "	50-70 "
120 "	101 et plus	70-120 "

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES
30-30 (ans)
30-50 "
30-80 "
50-50 "
70-120 "

FORÊT HÉTÉRIENNE

Jeune inéquienne: Prusch.S dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges avec D<9Dcm; Autres peuplements, majorité des tiges entre D et 60 cm.
Vieilleux inéquienne: Prusch.S dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges ≥ à 60cm; Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Modérée	31 à 60 %	↑
Forte	61 à 90 %	↑↑
Abrupte	91 % et plus	↑↑↑
Supérieur entourée de pentes > à 90 %		

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S183 C5 ⊖ 50m ⊖ — densité — classe de pente — hauteur — origine — type de couvert

R C5 d68 91 — classe de pente — densité — origine — classe de hauteur — classe de densité — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR.: GAUTHIER, PARENT & ASS.
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	5m	10m	15m	20m	25m	30m
	1	2	3	4	5	6
A 70%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 40%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 25%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 10%	D1	D2	D3	D4	D5	6

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative : 4
Unité de gestion : 4
Unité d'aménagement : 43-2
Unité de sondage : 5*
Mode de tenure ou de gestion : 000
Bloc d'aménagement : 08
Concessionnaire ou autres : 04
Bassin hydrographique : 31
Bassin primaire : 6
Bassin secondaire :
Unité de gestion privée :
Municipalité : 84900
Division de recensement : 7 7
Municipalité :
Cadastre :
Parcelle : 4245*
Région écologique : 6c2

Municipalité régionale de comté : M.R.C. 480 LE HAUT ST-MAURICE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Compt. for : 7653-8005
À jour : Avril 1997

Carte forestière : Photographie aérienne : 1987 ; Année de publication : 1988 ; Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/11/87
Déclinaison magnétique : 15.° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32 B 5 S.E.	32 B 6 S.O. S.E.	32 B 7 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
32 B 4 S.E.	32 B 3 S.O. S.E.	32 B 2 S.O.
N.E.	N.O. N.E.	N.O.
31 O 13	31 O 14	31 O 15

32 B/3 N. E.